



Plan général de la ville et fauxbourgs de Melun pour servir aux alignements, levé conformément à l'arrêté de M. le Préfet du 10 juin 1809 par Cerneau ingénieur vérificateur du cadastre. Sixième feuille, partie droite. Ech. 1/500e. Papier aquarellé, 16 janvier 1824. (AM Melun. 1 Fi 2243)

IVR11\_20027700352XA

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Auteur du document reproduit : Cerneau (géomètre)

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Melun communication libre, reproduction soumise à autorisation